Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 20 (1962)

Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Etablissement de critères financiers et standards d'application générale:

- Principes de rentabilité.
- Evaluation des risques, etc.

IV. RÉPERCUSSIONS SUR L'INDIVIDU

Il importe de:

- a) Reconnaître clairement que les problèmes d'avenir dépassent l'entreprise individuelle et qu'ils doivent être affrontés sous une responsabilité collective. Rester fidèle à soi-même, maintenir une politique qui ne doit pas être modifiée à tout instant en vue de profits temporaires. Faire des plans, considérer l'ensemble et ne pas se perdre dans les détails.
- b) Surmonter les difficultés, vaincre les traditions des hommes et des choses. Si la tradition est un grand support moral, elle ne remplace pas l'objectivité. Si les problèmes de ce siècle n'ont pu être maîtrisés, c'est que notre façon de les aborder était trop conservatrice et qu'on a voulu essayer de les résoudre avec des méthodes surannées.
- c) Avoir de nouvelles idées et les appliquer; apprendre, travailler, être moderne. Ne pas éviter les changements et les améliorations par crainte des difficultés.
- d) Reconnaître que ce n'est que par la collaboration et le travail d'équipe qu'un réel progrès peut être réalisé. En conséquence, être franc et honnêtement prêt à collaborer avec les gens et à les convaincre. L'individualisme opiniâtre est un ennemi du progrès.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

Lausanne - 36 agences dans le canton

Prêts hypothécaires - Dépôts d'épargne - Emission de bons de caisse